



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

Déclaration préalable de la FSU21 au CTSD du 14 mai 2020

Madame la directrice académique, Mesdames et messieurs les membres du CTSD,

Nous sommes réuni.es aujourd'hui afin de travailler sur la reprise progressive de la scolarité dans le 1er degré après deux mois de confinement !

N'était-ce pas un travail à faire en amont de la réouverture des écoles ?

Sans compter que nous-mêmes, élu.es du personnel, sommes enseignantes, adjointes ou directrices, et avons dû laisser nos classes (parfois mixée avec des élèves d'une autre classe), après seulement 1/2 journée d'accueil, laisser nos élèves dans un établissement totalement réaménagé, avec un remplaçant masqué, avec de nouvelles règles et nouveaux gestes en cours d'acquisition, bref une situation bien anxiogène.

Cela aurait permis d'abord de poser une définition commune du mot progressive : en effet, la plupart des écoles sont ouvertes dès aujourd'hui, 2 jours seulement après le 11 mai, premier jour du dé-confinement. Les enseignant.s n'ont donc eu que 2 jours, au mieux 2 jours et demi, pour réaliser un travail titanesque, bien souvent sans sécurité car les masques n'étaient pas encore livrés partout ce lundi 11 mai ou s'ils étaient livrés, ils n'étaient destinés qu'aux enseignant.es des classes ouvertes aujourd'hui et à n'utiliser qu'à partir de ce jour. Que devons-nous penser de cette consigne et de la réponse de monsieur le secrétaire général qui indique : « Les échanges (entre adultes) que vous évoquez doivent par ailleurs pouvoir se dérouler dans le respect des règles de distanciation physique. Je vous rappelle qu'au delà de la distance il y a une notion de durée à prendre en compte également. Je vous précise enfin, comme vous le mentionnez, que le protocole évoque la mise "à disposition [pour les] agents en contact direct avec les élèves". Les journées de lundi et mardi étant des journées de pré rentrée, les enseignants ne seront pas au contact direct des élèves. Pourtant, lors des visites entre adultes ce mardi 12 mai relayées par la presse, nous avons pu constater que Madame la rectrice, vous madame la directrice académique, l'IEN... portiez bien des masques ! Il y aurait donc différentes règles... Nous voyons donc bien toute la considération portée aux enseignant-es, AESH par notre administration. Les écoles de Dijon, à la fin de la journée de mardi, n'avaient toujours pas reçu le kit mairie : marquages, rubalise, gel hydroalcoolique, désinfectant, dont on apprend à Dijon qu'il s'agira d'eau de javel diluée !... A Longvic, vers 16h, et les autres plus tard encore. Partout on note des retards de livraison au matériel essentiel à la mise en place du protocole. Cette attente permanente de tout est stressante et épuisante !

Mais nous entendrons sûrement bientôt parler de nos trésors d'inventivité et de notre réactivité ! Et bien évidemment également que cette reprise est une vraie réussite !

Monsieur le Ministre Blanquer peut communiquer : "Nous avons 80 à 85% des 50 500 écoles de France qui ont déclaré ouvrir la semaine prochaine", « 1 million d'élèves », « 130 000 profs ».

Mais à quel prix ? Les directeur-trices sont en rupture, doivent tout gérer dans l'urgence, sur tous les fronts. Les équipes sont stressées, sous pression. Cette reprise est prête aujourd'hui comme l'étaient les plateformes numériques pour l'école à distance au lendemain de l'annonce de la fermeture des écoles. C'est à dire en terme de communication médiatique : « tout est prêt » mais sur le terrain, la traduction est « débrouillez-vous ! ».

Et encore une fois, les directeur.trices et collègues se retrouvent seul.es à gérer les manquements et à pallier les insuffisances de l'institution. Nous ne supportons plus les discours louant le bon sens, le pragmatisme et l'adaptabilité. Pourquoi alors faire un protocole détaillé de 53 pages ?!

Que dire aux collègues à qui on demande d'être présent.es dans les écoles, parfois à plus de 10 (enseignant.es, membres du RASED, ATSEM, agent.es d'entretien...), sans masque ? Que la règle annoncée pour l'ensemble des citoyen.nes, à savoir pas de regroupement de plus de 10 personnes, ne s'applique pas aux fonctionnaires de l'Éducation nationale ? Pourquoi alors, dans ce cas, être en visio-conférence aujourd'hui ?

Au sujet de cette reprise progressive, nous entendons tout et son contraire :

- une réouverture indispensable pour pallier les inégalités sociales : mais nous n'avons pas attendu le mois de mars 2020, à l'image de Monsieur Blanquer, pour gérer les difficultés de toutes sortes de nos élèves. D'ailleurs nous soulignons que les élèves qui en souffrent le plus seront sans doute les grands absents de cette reprise car les parents ont peur !

- une réouverture indispensable pour lutter contre les violences et la malnutrition : qu'en est-il de ces problèmes pendant les 2 mois de vacances d'été ?? Mais ce n'est pas une réouverture des écoles qui le traitera, ce sont de véritables politiques de quartiers, de politique sociale et familiale, des moyens pour les associations etc.

Nous rappelons d'ailleurs que la malnutrition ne sera pas réglée par des repas froids tirés du sac et fournis par ces mêmes familles qui n'ont pas les moyens de nourrir leurs enfants au quotidien !

- des masques pour toutes et tous les enseignant.es : beaucoup d'écoles ne pourront plus accueillir les élèves d'ici demain car la livraison est insuffisante. Les professeur.es qui n'interviennent pas en GS, CP et CM2 n'ont pas été comptabilisés dans le calcul de la répartition. Or, ces enseignant.es ont préparé en début de semaine les aménagements de leur école, en étant physiquement présents aux côtés de leurs collègues, ce qui perdurera selon les organisations qui ont pu, non sans mal, être mises en place par les équipes

- 2 masques par jour par enseignant.es, ce qui dans les faits est faux puisque la livraison est insuffisante (un masque perdant son efficacité au-delà de 4 heures) : mais nous avons entendu en formation sur le protocole sanitaire que nous pouvions les garder jusqu'à 12h car notre public n'est pas malade ! AH bon, les élèves et les adultes se présentant à l'école sont tous et toutes testés avant d'en franchir le seuil ??

- finalement les enfants ne sont plus réellement porteurs donc plus vraiment vecteurs du virus : mais pourquoi ce protocole si drastique alors ??

Bref, de la précipitation, des annonces médiatiques de réouverture avant les réflexions indispensables à la faisabilité sur le terrain, une méconnaissance effroyable de nos dirigeants sur la réalité des écoles et de son public, des mairies prenant la main sur l'organisation des écoles au détriment de nos collègues, pourtant professionnel.les et consciencieux-ses, des équipes sous pression devant une réalité anxiogène, des arrangements locaux, des directives variant d'une circonscription à l'autre...un beau cafouillage au détriment des élèves et de la santé publique !

Mais soyons honnêtes, il ne s'agit ni de pallier des souffrances, ni de protéger, ni d'apprendre, mais de garder les enfants des salarié.es, nommons le mot magique qui nous amène à cette triste situation : l'économie !

On n'entend jamais parler de l'éventuel impact psychologique sur les élèves d'une reprise dans ces conditions, en particulier pour les plus jeunes. Il faut accompagner, rassurer, mais ne sommes nous pas en train de perturber certain-es, de les angoisser ?

Sur le plan local, nous allons faire remonter les difficultés rencontrées, parfois ubuesques :

-A Ste Marie la Blanche où le maire demande que ce soit les élèves qui nettoient les toilettes après leur passage, avec du produit et une lingette,

- dans la circonscription de Châtillon, un enseignant en distanciel à qui l'on demande d'être « dame pipi »
- des municipalités qui prennent le pas sur l'Éducation nationale en organisant de leur côté la reprise, qui parfois communiquent aux parents sans en parler à l'équipe éducative, la mettant en porte à faux vis à vis des familles, sans parler des municipalités qui critiquent pour ne pas dire attaquent les personnels de directions et les enseignant.es
- des collègues qui doivent accueillir sans masque ni gel hydroalcooliques des enfants de soignant.es et d'autres professions utiles à la Nation ; élèves qui faute de nécessaire à la désinfection du matériel n'ont pas eu la possibilité de manipuler quoi que ce soit,
- des équipes d'école en attente de matériel pour baliser, condamner les espaces et organiser les sens de circulation,
- des collègues fragilisés.es par le décès d'un proche, inquiet .es, stressés.es par l'organisation de cette reprise, les risques encourus pour les élèves, leur famille, les enseignant.es,
- des collègues mis face aux difficultés de faire respecter les gestes barrière et des consignes de déplacement à des élèves de maternelle, à des élèves en situation de handicap ,
- des collègues qui s'inquiètent du manque de matériel sanitaire, qui s'interrogent quant aux conditions pour réaliser un nettoyage efficace des lieux,
- des collègues qui sont dans le flou quant à l'organisation des temps périscolaires,
- des collègues qui craignent de générer de la souffrance pour les élèves en appliquant le protocole,
- des équipes d'école qui craignent de ne pas être en effectif suffisant pour organiser au mieux l'accueil des élèves ,
- des collègues en détresse par crainte de contamination,
- des collègues en détresse suite à la demande de mise en place d'une organisation irréalisable au vu des locaux
- des collègues mis devant des injonctions contradictoires : application du protocole qui va à l'encontre des plans de mise en sûreté,
- des collègues dans l'incapacité de rassurer les parents au vu des conditions matérielles et pédagogiques,
- des collègues dans l'attente d'informations claires quant à la possibilité de ne pas reprendre pour cause de garde d'enfants et les modalités à appliquer .

Vous trouverez tous ces cas dans les nombreux dépôts dont la liste ne cesse de s'allonger depuis le 4 mai pour atteindre une centaine ce jour.

Les consignes sont claires : là où le protocole ne sera pas respecté, les écoles n'ouvriront pas ou les élèves ne seront pas accueillis. Pourtant, lorsque les élèves seront présents et qu'un ou des manquements seront constatés, comment cela se passera-t-il ? Que devront faire les collègues ?

Nous sommes bien sur le constat d'une reprise précipitée, à marche forcée et non une reprise... progressive !

Autre sujet anxiogène : le mouvement départemental. En ce qui le concerne, nous souhaitons attirer votre attention sur deux points qui vont à l'encontre de l'équité pourtant indispensable au bon déroulement de cette opération.

Le premier point concerne les bonifications apportées aux enseignant.es victimes d'une mesure de carte scolaire sur les postes de « Plus de maîtres que de classe » et « Référents mathématiques ». En effet, comme ces postes sont supprimés et en voie d'extinction , une modification exceptionnelle des principes généraux d'attributions de bonifications a été mise en place, permettant à ces personnels de retrouver un poste au plus proche de celui perdu. Cette modification, répondant globalement à la demande formulée dans notre courrier du 15 avril à la Directrice Académique, nous agréée.

Or, nous avons été très surpris de constater que des mesures exceptionnelles ont également été octroyées aux enseignant.es victimes d'une mesure de carte scolaire sur les dispositifs de CP et CE1 dédoublés. Ces postes étant encore nombreux dans notre département, ces bonifications exceptionnelles ne sont pas essentielles pour qu'ils/elles puissent obtenir un poste de même nature à proximité de celui perdu. Pour le SNUipp-FSU 21, ces nouvelles bonifications ne répondent plus au principe général et génèrent de l'inéquité : lors de mesures de carte scolaire, les enseignant.es de classes dédoublées se trouvent favorisé.es par rapport aux enseignant.es sur les dispositifs « Plus de maîtres » et « Référents mathématiques ».

Par mesure d'équité, nous sollicitons un retour à la règle générale pour les bonifications de mesure de carte sur les postes de CP et CE1 dédoublés.

Le deuxième point lié le mouvement concerne les personnels en poste sur des moyens provisoires implantés suite à la révision de fermetures de classes. Les enseignant.es concerné.es par ces fermetures avaient pu rester sur leur poste à titre provisoire pour l'année scolaire 2019/2020, tout en ayant bénéficié d'une mesure de carte scolaire pour obtenir un nouveau poste à titre définitif.

Cette année, certains de ces moyens provisoires ont été pérennisés. Lors du mouvement 2019, il a été accordé une bonification de 150 points sur le poste pérennisé aux collègues concernés, leur permettant ainsi d'avoir une « priorité » pour garder leur ancien poste. Cette année, il n'est rien envisagé ni proposé aux enseignant.s se trouvant dans cette situation particulière. Pour le SNUipp-FSU 21, ce n'est absolument pas acceptable. Les enseignant.es de ces classes, parfois nommé.es sur ces postes depuis de nombreuses années, n'ont plus la garantie de pouvoir y exercer puisqu'ils, elles n'en sont plus titulaires. Ce qui est un comble quand on souhaite privilégier la stabilité des équipes, la continuité pédagogique et prendre en compte l'investissement des personnels dans leurs missions ! Quel intérêt d'avoir occupé ce poste une année encore, sans aucune garantie de le récupérer ?

Le SNUipp-FSU 21 demande que soit conservée la règle d'attribution de 150 points de bonification pour ces collègues, uniquement sur le poste qu'ils occupent sans discontinuer depuis sa fermeture/ouverture provisoire/ pérennisation.

Pour en terminer avec le mouvement aujourd'hui, nous vous rappelons notre demande concernant la communication aux collègues du codage de leurs vœux sur l'accusé réception qui leur sera transmis avec leur barème.